

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 1/23/0404 du 2 juillet 2025 du **Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité** accorde à la société COULEURS GERARD sàrl la modification du délai de remise des études de reconnaissance telles que prescrites par l'arrêté 1/22/0817 du 30 mars 2023.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public

pour le Collège des bourgmestre et échevins


Sammy Wagner
Bourgmestre




Alex Folscheid
Secrétaire communal

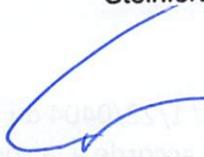
Steinfort, le 23 juillet 2025

Steinfort

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché
en bonne et due forme à partir du 23 JUIL. 2025

Steinfort, le 23 JUIL. 2025


Le bourgmestre




Le secrétaire communal

Il est porté à la connaissance de tous les intéressés que le présent avis est affiché en bonne et due forme à partir du 23 juillet 2025. Les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation justifiée.
Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commencent à courir à partir de la date de l'affichage de la décision.
Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public.

pour le Collège des bourgmestres rattachés

Alex Foisfeld
Secrétaire communal

Sandy Wagner
Bourgmestre